



LES AMIS DE LA VIOLETTE

2 Rue Bastet

84000 AVIGNON

mail : lesamisdelaviolette@gmail.com

site : <https://www.lesamisdelavioletteavignon.fr>

DEFENS D'EYGUIERES - LAMANON - LES GROTTES DE CALES Le dimanche 15 mars 2026 - Départ à 9 heures



NIVEAU B

Chers amis,

Suite au changement de programme, c'est Christian qui accompagnera la randonnée en boucle au départ de la Fontaine des Bormes à Eyguières. Nous partirons vers le nord-est pour traverser le Défens d'Eyguières avec de beaux points de vue sur les ruines du château de Roquemartine, de la vallée de la Durance et, par beau temps, sur le Mont Ventoux. Nous passerons par la Chapelle Saint Denis puis la Grotte des Voleurs avant de traverser Lamanon et de rentrer sur Eyguières.

Le site troglodytique médiéval des grottes de Calès a rouvert après de gros travaux de sécurisation en 2025 après presque 8 ans de fermeture.

Penser que c'est le premier tour de scrutin des élections municipales.

Départ : à 09h00 précises du parking avenue de la Foire à Avignon et départ de la randonnée sur place au parking de l'Hôtel de Ville, Faubourg Reyre (Départementale 17) d'Eyguières.

Trajet : prendre la direction de Salon, la quitter à droite après Orgon vers Eyguières jusqu'au parking.

Covoiturage depuis Avignon 85 km aller-retour, soit une participation individuelle de 7 euros.



Difficulté : randonnée de niveau B de 14 km pour 350 m de dénivelé et 5 heures de marche sans les pauses.

Nous espérons votre présence et votre bonne humeur !

Contact : Christian Léger - Tél : 06 62 19 15 28 - Mail : chrisleger@laposte.net

Important : l'assurance responsabilité civile individuelle est **INDISPENSABLE**. En effet, ni l'association, ni ses membres dirigeants, ni les accompagnateurs qui n'agissent pas en qualité d'organisateur, mais en simples participants, ne pourraient voir leur responsabilité engagée quelque soit le dommage ou accident causé par ou à un autre participant ou du fait des enfants mineurs qui l'accompagnent.

L'adhésion à l'association est obligatoire à partir de la 2ème participation à une randonnée : 20 € par personne.